

Mes chers amis,

Il y a bientôt deux ans, vous m'avez accordé votre confiance et élu Députée de notre circonscription. Depuis, les impératifs sur lesquels je m'étais engagée guident mon action : faire la transparence sur mes activités et vous donner la parole. La période difficile que nous traversons et les principales revendications qui ont émergé me confortent dans la nécessité de respecter ces impératifs. L'enjeu du mandat qui m'a été donné est de redonner à ceux qui se sentent exclus leur juste place et de vous permettre de faire émerger vos initiatives.

De nombreuses réformes ont été engagées pour répondre aux dysfonctionnements dont nous avons fait le constat. L'année 2018 a été marquée par des transformations profondes en commençant par l'adoption définitive de la loi pour l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) qui représente pour moi, en tant que Présidente du groupe de travail sur la loi ELAN, l'aboutissement d'un an de travail. Toutes les réformes engagées n'ont pas encore pu produire tous leurs effets, c'est pourquoi vous donner la parole est d'autant plus important.

En 2019, ce sont des millions de citoyens qui se sont saisis du Grand Débat national et ont contribué à bâtir un avenir commun en prenant part aux diverses activités mises en place. Notre circonscription a largement contribué à cet exercice inédit. J'ai organisé plusieurs débats où j'ai eu plaisir à vous rencontrer et à vous écouter. Par ces moments d'échange, nous avons créé de l'unité, et je souhaite qu'ils puissent se poursuivre au-delà du Grand Débat national.

Animée par le souci de l'efficacité et de l'écoute de mes concitoyens, je suis attentive à vos propositions de réformes qui enrichissent mon travail de législateur. En contribuant via mon site internet ou en participant aux ateliers d'élaboration des projets de loi que j'organise, vous devenez acteurs des réformes de notre pays.

Aujourd'hui nous travaillons ensemble pour donner à nos enfants toutes les chances de s'épanouir et de réussir à l'école. Demain, nous réformerons le système de santé, celui des retraites et de l'assurance chômage pour mieux protéger les Françaises et les Français. Faisons ensemble de notre territoire un modèle d'engagement pour construire notre avenir !

Bien fidèlement,
Votre Députée,

Stéphanie DO

Découvrez mes travaux sur le site de l'Assemblée nationale :

www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA721718

Assemblée nationale

Accueil | Vos députés | Travaux parlementaires | | Connaître l'Assemblée | Découvrir les lieux | Mon

Accueil > Les députés > Liste alph... > Mme Stéphanie Do

Mme Stéphanie Do

Seine-et-Marne (10e circonscription)

Mandat en cours

Partager



La République en Marche

Commission	Membre de la commission des affaires économiques
Biographie	Née le 20 décembre 1979 à Hô Chi Minh Ville (Vietnam) Fonctionnaire de catégorie A
Suppléant	M. Hadrien Ghomi
Contact	Écrire à Mme Stéphanie Do Mél : stephanie.do@assemblee-nationale.fr Visiter le site de Mme Stéphanie Do
Rattachement au titre du financement de la vie politique	La République en Marche
Déclaration d'intérêts et d'activités	Consulter la déclaration d'intérêts et d'activités de Mme Stéphanie Do

Actualité

Fonctions

Historique

Contact

Actualité

Vidéos | Questions | Rapports | Propositions (Auteur) | Propositions (Cosignataire | Séance publique | Commission | Positions de vote

1 2 3 4 5 6 7 Suivant »

Commission

Place dans l'hémicycle

Agrandir l'hémicycle



EN CIRCONSCRIPTION

Mon travail au sein de notre circonscription représente le cœur de mon action. J'assure un rôle de relais de l'action publique et de contrôle et d'évaluation des politiques publiques sur notre territoire, au contact des administrations compétentes et des acteurs locaux pour répondre aux problématiques que vous rencontrez. Cela me permet de :

- ⇨ Faire avancer de nombreux projets d'envergure pour le territoire.
- ⇨ Formuler des propositions pour répondre aux dysfonctionnements constatés.
- ⇨ Défendre les intérêts d'un grand nombre de citoyens.

Une Députée de terrain, au plus près de ses concitoyens

L'un de mes premiers impératifs est de vous tenir informés des réformes adoptées par le Parlement. J'ai organisé de nombreuses opérations de tractage à proximité des lieux que vous fréquentez afin de vous informer au fur et à mesure des projets de loi votés et vous inviter à participer aux ateliers citoyens explicatifs des projets de loi.



Opération de tractage du 31 janvier 2019 à la gare de Noisy-Champs.

Retour sur le Grand Débat National, moment inédit de démocratie

Le Grand Débat national a été une formidable opportunité de laisser la parole s'exprimer et de mobiliser pour construire notre avenir commun.

Je suis fière d'avoir été à l'initiative du Grand Débat à Vaires-sur-Marne et d'avoir co-organisé le Grand Débat à Emerainville avec l'équipe municipale. Au sein de la 10ème circonscription, des Grands Débats se sont aussi tenus à Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes et Vaires-sur-Marne.

Pour chacune de ces rencontres, nous avons recueilli vos préoccupations et propositions (disponibles sur mon site Internet) afin que ces échanges puissent servir de base à mon travail législatif.







Photos des réunions citoyennes (de gauche à droite) :
1. Lognes.
2. Vaires-sur-Marne.
3. Emerainville.
4. Chelles.
5. Champs-sur-Marne.

Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

EN CIRCONSCRIPTION

Une Députée qui se mobilise sur les dossiers locaux

Par le biais de mon site Internet, un grand nombre de citoyens me sollicite sur des problématiques locales. Pour parvenir à des solutions concrètes, chaque demande obtient une réponse dans un délai très bref après un examen poussé du dossier. Les demandes de mes concitoyens ont doublé par rapport à l'année dernière. La moitié de l'équipe est mobilisée pour le traitement des dossiers locaux.

Mes actions en chiffres depuis mars 2018 :

- ✓ 1285 mails et courriers de mes concitoyens traités.
- ✓ 152 interventions pour contrôler l'application de la loi auprès des acteurs locaux.
- ✓ 25 Questions écrites aux différents ministres (11 déposées sur le site de l'Assemblée nationale et 14 remises en main propre).
- ✓ 416 rendez-vous pris à Paris et à la permanence de Chelles.



A titre d'exemple, en matière de logement social comme en matière d'immigration, nombre de citoyens font face à des délais excessifs dans le traitement de leur demande ainsi qu'à des difficultés d'accès aux droits. A cet effet, je les accompagne dans leurs démarches afin de faire valoir leurs droits.



Mes actions en bref :

✓ Le 21 janvier 2018, suite aux crues de la Seine et de la Marne sur tout le département, j'ai interpellé le Ministre de la transition écologique Nicolas Hulot et la Secrétaire d'Etat Brune Poirson lors des Questions au Gouvernement.

✓ Le 28 janvier 2018, interviewée par LCI à l'émission « Le Grand Soir Week End », j'ai souligné l'urgence de nos concitoyens qui sont impactés par ces événements.

✓ Le 29 janvier 2018, j'ai reçu Nicolas Hulot en Seine-et-Marne afin de faire un point sur la situation et sur la gestion des conséquences de la crue.

Retour sur les inondations en Seine-et-Marne

Dans ma dernière lettre parlementaire de février 2018, je vous faisais part de mon engagement pour les communes touchées par les inondations.

Grâce à ma mobilisation de long terme auprès du Ministre de la Transition écologique et du Ministre de l'Intérieur depuis janvier 2018, les communes de la Seine-et-Marne ont obtenu des résultats concrets.

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour une centaine de communes à l'issue des commissions interministérielles du 3 juillet, du 17 juillet et du 17 septembre 2018 donnant lieu à plusieurs décrets publiés au journal officiel.

J'ai notamment soutenu les dossiers des communes de Brou-sur-Chantereine, Chelles, Lognes et Vaires-sur-Marne qui se sont vues reconnaître l'état de catastrophe naturelle. Je me réjouis que les habitants des communes impactées dont on a reconnu l'état de catastrophe naturelle soient finalement indemnisés.

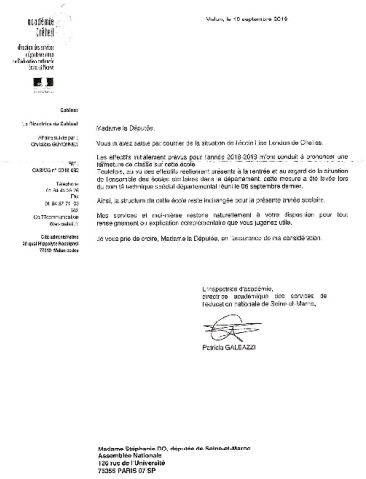
Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

EN CIRCONSCRIPTION

Retour sur l'engagement de la Députée en faveur des écoles

Je suis très attentive à ce que les évolutions induites par la carte scolaire et les réformes permettent la réussite et l'épanouissement des enfants de notre circonscription.

A chaque rentrée scolaire, je fais la tournée des établissements scolaires pour souhaiter une bonne rentrée aux élèves et échanger avec les équipes enseignantes et les personnels.



Melun, le 10 septembre 2018

Madame la Députée,

Vous m'avez saisie par courrier de la situation de l'école Lise London de Chelles.

Les effectifs initialement prévus pour l'année 2018-2019 n'ont conduit à prononcer une fermeture de classe sur cette école.

Toutefois, au vu des effectifs constatés à la rentrée et au regard de la situation de l'ensemble des écoles sont listées dans le département, cette mesure a été levée lors du comité technique spécial départemental réuni le 06 septembre dernier.

Ainsi, la structure de cette école reste inchangée pour la présente année scolaire.

Mes services et moi-même restons naturellement à votre disposition pour tout renseignement ou explication complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, en l'assurance de ma considération.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne,

Patricia GALEAZZI

Madame Stéphanie DO, députée de Seine-et-Marne
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

A la rentrée 2018, deux classes devaient être fermées à l'école Lise London de Chelles. Après avoir interpellé la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de Seine-et-Marne pour leur faire part de mes inquiétudes et celles des parents et enseignants, c'est avec soulagement que j'ai appris que le comité en charge des décisions de fermeture et d'ouverture de classes avait pris la décision d'abandonner le projet de fermeture.

Cette année encore, suite aux annonces de prévision de fermetures de classe, j'ai été à la rencontre des directeurs de 8 établissements (écoles et collèges) et des professeurs impactés par ces annonces pour la rentrée 2019, notamment à Chelles.

Des courriers ont été envoyés après chaque rencontre à la DASEN afin de détailler les problématiques des établissements et de faire peser ces éléments dans la répartition des postes pour la prochaine rentrée scolaire.



Rencontre le 29 mars 2019 au collège Pierre Weczerka à Chelles avec l'équipe de direction et les représentants d'enseignants et de parents d'élèves

EN CIRCONSCRIPTION

Une députée qui vous informe et vous sollicite sur les projets de loi pour porter la voix de la circonscription





Au regard de l'engouement de ces ateliers, j'ai organisé une réunion publique sur le même thème le 4 avril 2019 à Chelles, à laquelle j'avais convié la Directrice Académique des services de l'Education Nationale (IA-DASEN) de la Seine-et-Marne, Mme Valérie DEBUCHY.

C'est avec plaisir que j'ai pu échanger avec les citoyens venus nombreux sur la carte scolaire et le Projet de loi Pour une école de la confiance.

Une nouvelle réunion publique, sur le thème de la mobilité et des transports, se tiendra également le 28 mai 2019 à Noisiel à l'occasion de l'examen à l'Assemblée Nationale du Projet de loi d'Orientation des mobilités.

LES SUITES DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Lors de la réunion publique sur la thématique de l'école, plusieurs idées intéressantes ont émergé constituant des pistes de travail :

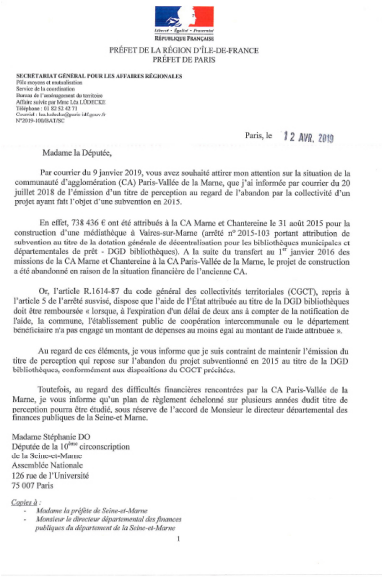
⇨ Les inquiétudes au sujet de l'agencement et de la capacité maximale d'accueil des classes : j'ai travaillé sur la possibilité d'instaurer un effectif maximal par classe et une taille des salles proportionnelle aux effectifs.

⇨ Les inquiétudes liées à l'évaluation des établissements scolaires par le Conseil d'évaluation de l'école : j'ai proposé au ministre une composition plus représentative pour la gouvernance du CEE avec la présence de parents d'élèves et d'enseignants.

⇨ Les inquiétudes relatives aux délais de constitution des dossiers MDPH : une simplification de ces démarches serait une première étape. En outre, le dépistage du handicap à l'école dès le plus jeune âge constitue un axe de travail primordial pour permettre aux enfants d'être accompagnés le plus tôt possible.

EN CIRCONSCRIPTION

Le remboursement d'une subvention par la communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
Pôle moyens et mutualisation
Service de la coordination
Bureau de l'aménagement du territoire
Affaire suivie par Mme Léa LOEUILLE
Téléphone : 01 82 52 42 71
Courriel : lea.loeuille@paris.gouv.fr
N°2019-1008SATSG

Paris, le 12 AVR. 2019

Madame la Députée,

Par courrier du 9 janvier 2019, vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation de la communauté d'agglomération (CA) Paris-Vallée de la Marne, que j'ai informée par courrier du 20 juillet 2018 de l'émission d'un titre de perception au regard de l'abandon par la collectivité d'un projet ayant fait l'objet d'une subvention en 2015.

En effet, 738 436 € ont été attribués à la CA Marne et Chantereine le 31 août 2015 pour la construction d'une médiathèque à Vaires-sur-Marne (arrêté n° 2015-103 portant attribution de subvention au titre de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et départementales de prêt - DGD bibliothèques). A la suite du transfert au 1er janvier 2016 des missions de la CA Marne et Chantereine à la CA Paris-Vallée de la Marne, le projet de construction a été abandonné en raison de la situation financière de l'ancienne CA.

Or, l'article R.1614-87 du code général des collectivités territoriales (CGCT), repris à l'article 5 de l'arrêté susvisé, dispose que l'aide de l'État attribuée au titre de la DGD bibliothèques doit être remboursée « lorsque, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la notification de l'aide, la commune, l'établissement public de coopération intercommunale ou le département bénéficiaire n'a pas engagé un montant de dépenses au moins égal au montant de l'aide attribuée ».

Au regard de ces éléments, je vous informe que je suis contraint de maintenir l'émission du titre de perception qui repose sur l'abandon du projet subventionné en 2015 au titre de la DGD bibliothèques, conformément aux dispositions du CGCT précitées.

Toutefois, au regard des difficultés financières rencontrées par la CA Paris-Vallée de la Marne, je vous informe qu'un plan de règlement échelonné sur plusieurs années dudit titre de perception pourra être étudié, sous réserve de l'accord de Monsieur le directeur départemental des finances publiques de la Seine-et-Marne.

Madame Stéphanie DO
Députée de la 10ème circonscription
de la Seine-et-Marne
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75 007 Paris

Copies à :
- *Madame la préfète de Seine-et-Marne*
- *Monsieur le directeur départemental des finances publiques du département de la Seine-et-Marne*

1

En janvier 2019, j'ai sollicité de la part du Préfet d'Île-de-France un nouvel examen de sa demande de remboursement d'une subvention à la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Cette subvention d'investissement avait été accordée en 2015 pour la construction d'une médiathèque à l'ancienne communauté d'agglomération de Marne-et-Chantereine, qui n'a finalement pas été construite. D'un montant de 738 436 €, il apparaissait important de trouver une solution pérenne et viable pour l'avenir de la communauté d'agglomération et de ses habitants.

J'ai été informée par un courrier du Préfet de la Région d'Île-de-France, en date du 12 avril 2019, qu'il avait accordé la mise en place d'un plan de règlement échelonné sur plusieurs années pour le remboursement de ladite subvention. De plus, le Préfet a annoncé qu'une enveloppe de 600 000 € pourrait être accordée à la communauté d'agglomération au titre de la dotation de soutien à l'investissement local en 2019. C'est une opportunité pour la collectivité de faire émerger des projets d'investissement éligibles à cette dotation et ainsi améliorer le cadre de vie de ses habitants.

L'offre de soins

La Seine-et-Marne est l'un des départements qui souffre le plus de la désertification médicale. Le Gouvernement a voulu apporter une réponse au manque de médecins généralistes et spécialistes en Seine-et-Marne. Ainsi, en 2018, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a étendu considérablement les zones éligibles aux aides à l'installation et au maintien des médecins, par rapport au précédent zonage de 2015. Ce nouveau zonage inclut désormais 90% de la population et 94% des communes. Dans notre circonscription, Chelles fait désormais partie des zones d'intervention prioritaires (ZIP), zones éligibles à des aides de l'Etat et à des aides territoriales.

En avril 2019, j'ai alerté la Ministre de la santé, Madame Agnès Buzyn et le directeur général de l'ARS Île-de-France pour mettre en lumière cette pénurie. L'objectif est de trouver collectivement des solutions pour que mes concitoyens puissent bénéficier d'une offre de soins de proximité satisfaisante.

EN CIRCONSCRIPTION

Une Députée qui travaille en collaboration avec les élus de sa circonscription

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Les projets réalisés dans le cadre de la DSIL et la DETR sont de belles illustrations du travail de collaboration que je mène avec les élus de la circonscription. J'ai soutenu des projets d'investissement structurants pour les communes de notre circonscription à l'occasion d'appels à projets :

DETR : en tant que membre titulaire de la Commission des élus de Seine-et-Marne pour l'attribution de la DETR, j'ai à cœur de soutenir les dossiers des communes de ma circonscription. En 2018, les projets de Brou-sur-Chantereine et Vaires-sur-Marne ont été éligibles au titre de la DETR.

DSIL : au total, 11,5 M€ de crédits au titre de la DSIL ont été accordés aux collectivités de la Seine-et-Marne. Ainsi, trois communes de la circonscription bénéficient de financements pour un montant total de plus d'1 M€ :

- ⇨ Champs-sur-Marne : le projet de construction de logements durables bénéficie d'un financement à hauteur de 250 000 € et cinq familles vont sortir des bidonvilles. En juin 2018, j'étais intervenue auprès du Premier Ministre en faveur de ce projet.
- ⇨ Chelles : cinq projets bénéficient de financement DSIL pour une enveloppe totale de 720 118 €.
- ⇨ Brou-sur-Chantereine : l'Etat investit 94 045 € notamment pour agrandir le réfectoire de l'école Suzanne Demetz.



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Le Grand Paris Express (GPE)

Notre circonscription bénéficiera dans quelques années d'une offre de transport plus étoffée qui contribuera à la santé économique de l'ensemble des villes la composant. En effet, deux lignes du Grand Paris Express traverseront la 10ème circonscription de Seine-et-Marne :

- ⇨ La ligne 16, avec une gare à Chelles et une gare à Noisy-Champs.
- ⇨ La ligne 15 Sud, avec une gare à Noisy-Champs.

Dès le début de mon mandat, je me suis investie pleinement dans les dossiers de ces deux lignes afin de suivre l'avancée des travaux. Je me suis ainsi mobilisée auprès des différents acteurs afin que la priorité soit donnée à notre circonscription et à notre département. Lors des dernières conférences de tronçon, qui réunissent l'ensemble des élus des territoires concernés par le passage du GPE, j'ai pu me réjouir d'apprendre :

- ⇨ Pour la ligne 16 : malgré un report à 2030 de la mise en service du tronçon traversant les gares de Chelles et Noisy-Champs, pour lequel j'ai engagé de nouvelles négociations avec les différents acteurs, le lancement de l'appel d'offres pour les travaux de génie civil aura lieu avec deux ans d'avance sur ce même tronçon.
- ⇨ Pour la ligne 15 Sud : elle reliera la gare de Noisy-Champs pour 2025 pour la première vague de mise en service.

Le 21 mai 2019, j'ai interrogé en séance publique Élisabeth Borne, Ministre des transports, sur les raisons du report des travaux des lignes 15 Sud et 16 et sur les compensations mises en place si les délais ne peuvent pas être raccourcis.

Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

EN CIRCONSCRIPTION

Une Députée qui participe pleinement à la vie locale, associative et citoyenne de sa circonscription



Le 16 avril 2019, j'ai participé avec Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement et la Préfète de Seine-et-Marne à une réunion sur les perspectives d'avenir de la filière bois au siège d'Epa-Marne à Noisiel.



Le 27 mars 2019, j'ai participé à la cérémonie d'inauguration de BTP 77 à la Maison de l'Entreprise Innovante à Champs-sur-Marne.



Le 25 mars 2019, j'ai accueilli le Premier Ministre et douze Ministres au collège Le Luzard à Noisiel à l'occasion du 2ème Comité Interministériel pour la santé.



Le 28 janvier 2019, j'ai participé à la fête du nouvel an vietnamien à l'hotel de ville de Paris avec l'Ambassadeur du Vietnam en France.



Le 4 janvier 2019, j'ai accompagné Gérald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics, au centre des impôts de Chelles pour le lancement du prélèvement à la source.



Comme chaque année, j'ai participé aux cérémonies des vœux pour l'année 2019 dans les communes de ma circonscription. Ici, le 18 janvier 2019 à Lognes.



Le 11 novembre 2018, j'étais à Chelles pour la commémoration du Centenaire de l'Armistice de 1918.



Le 21 octobre 2018, j'ai accompagné le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur Laurent NUNEZ à Noisiel suite à l'annonce de la participation de la ville à l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien.



Le 18 octobre 2018, j'ai eu l'opportunité de visiter l'Unité éducative de milieu ouvert de Chelles pour la journée « Protection judiciaire de la jeunesse ».



A chaque rentrée scolaire, je rends visite aux équipes enseignantes, pédagogiques et administratives de notre circonscription. Ici au groupe scolaire de La Ferme du Buisson à Noisiel.



Le 18 juin 2018, j'étais à Emerainville avec les élus locaux pour la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle.



Le 9 juin 2018, j'ai été accueillie par les associations de Noisiel à l'occasion de Noisiel en Fête.

Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce qui change en 2019 : une année d'augmentation réelle de pouvoir d'achat

Le budget 2019 et les mesures d'urgence économique et sociale entrées en vigueur en janvier 2019 jouent un rôle important dans cette hausse. Les mesures suivantes témoignent de la détermination de notre Gouvernement à réduire les inégalités.

POUR QUE LE TRAVAIL PAYE ET QU'IL PAYE BIEN :

- ✓ La prime d'activité est revalorisée à hauteur de 90€ et le nombre de bénéficiaires est élargi. Plus de 4 millions de foyers en bénéficient désormais, soit 50% de plus qu'en décembre 2018. Couplée à la revalorisation légale du SMIC, cette augmentation sera d'environ 100€ par mois pour une personne célibataire percevant environ le SMIC.
- ✓ Les heures supplémentaires sont défiscalisées et exonérées de cotisations : désormais, pour chaque heure supplémentaire travaillée, c'est zéro charge et zéro impôt dessus.
- ✓ Le président de la République a encouragé les chefs d'entreprise qui le pouvaient à verser une prime exceptionnelle de fin d'année à leurs employés. Il s'est engagé à ce qu'aucun impôt ou charge ne soit prélevé sur cette prime. La prime exceptionnelle sera reconduite en 2020.
- ✓ Les cotisations salariales sont supprimées : un salarié au SMIC gagne désormais + 264€ par an. Une augmentation visible sur chaque bulletin de salaire.

POUR AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS :

- ✓ La hausse de la CSG est annulée pour les retraités percevant moins de 2 000€ par mois. L'annulation de la hausse de CSG se traduit par un gain annuel moyen de près de 450 € par foyer.
- ✓ Le chèque énergie, versement annuel qui aide ceux qui en ont le plus besoin à payer leurs factures d'énergie, est augmenté de 50€ et le nombre de bénéficiaires est élargi. Ce sont désormais 5,8 millions de personnes qui y sont éligibles en France.
- ✓ La prime à la conversion a été augmentée : vous pouvez désormais toucher jusqu'à 5 000€ si vous décidez de changer de véhicule pour un véhicule moins polluant.
- ✓ La taxe d'habitation sera supprimée intégralement pour tous les contribuables d'ici à 2020.



Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les rapports rédigés par la Députée sur la politique du logement

Dans une démarche de co-construction entre le Gouvernement, les parlementaires et les acteurs de la politique du logement, nous avons participé à l'élaboration d'une modernisation sans précédent de cette politique publique. Cette volonté s'est traduite dans la loi de finances pour 2018, dans la loi ELAN puis dans la loi de finances pour 2019. Sur ces trois textes, j'ai eu la responsabilité de produire des rapports afin de dégager des propositions qui répondent aux besoins du terrain.

Rapport pour avis sur les crédits relatifs au logement du Projet de loi de finances pour 2019

J'ai eu l'honneur pour la deuxième année consécutive d'être rapporteure pour avis sur le budget des crédits dédiés à la politique du logement pour 2019. Cette loi entérine notamment la mise en œuvre de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) dans le logement social. La RLS vise à réformer le modèle économique des organismes de logements sociaux afin de les inciter à mutualiser leurs moyens pour construire plus de logements, en contrepartie de mesures d'accompagnement de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Après avoir auditionné les différents acteurs concernés par cette thématique, j'ai pu faire un bilan de la mise en place de la RLS et émettre des propositions dans la continuité de mes préconisations de l'année passée.

Rappel des mesures-clefs proposées pour l'année 2018

- ⇨ Application plus progressive de la RLS en raison de l'existence d'un décalage temporel entre la baisse des loyers et les effets des mesures d'accompagnement.
- ⇨ Renforcement de la mutualisation des bailleurs sociaux afin de favoriser la péréquation.
- ⇨ Création d'une structure pour accroître la vente de logements HLM pour réinvestir dans la construction de nouveaux logements.

Mesures-clefs proposées pour l'année 2019

- ⇨ Evaluation sérieuse de l'impact de la RLS pour s'assurer que cette réforme permet aux bailleurs sociaux de continuer à produire des logements sociaux sur le long terme.
- ⇨ Vigilance accrue demandée au Gouvernement sur le risque de baisse de la construction face aux objectifs ambitieux de la RLS et possibilité de révision de ces derniers pour l'année 2020.

Rapport du groupe de travail sur le logement (ELAN) en 2018

En septembre 2017, je me suis vu confier la Présidence d'un groupe de travail ayant pour objectif de faire un état des lieux de la politique du logement en France. Afin de cerner au mieux les problématiques inhérentes à la politique du logement, nous avons interrogé tous les acteurs clés du domaine. J'ai ensuite rédigé un rapport, transmis au Gouvernement, répertoriant un ensemble de propositions en vue de la préparation du projet de loi pour l'Evolution du logement (ELAN).

Retour sur les propositions clefs que j'ai formulées et qui ont été reprises dans la loi ELAN

- ⇨ Favoriser la transformation de bureaux vacants en logements pour accroître l'offre de logements en zones tendues.
- ⇨ Accélérer la production de logements intermédiaires dans les zones tendues afin de promouvoir le développement d'une offre supplémentaire entre le parc social et le parc privé, favorisant la fluidité des parcours résidentiels et la sortie du logement social.

Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Emerainville, Lognes, Noisiel, Vaires-sur-Marne

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une activité parlementaire intense

#Logement

Adoption du projet de loi pour l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), relatif à l'évolution du logement à l'aménagement et du numérique visant à favoriser la construction en levant les verrous et à protéger les plus fragiles.

J'ai déposé 25 amendements en séance publique sur les 3130 amendements déposés au total. 11 de mes amendements ont été adoptés sur les 339 amendements adoptés au total.

Retour sur les principales mesures

- ⇨ Simplifier la procédure de vente des logements HLM pour créer des fonds nouveaux et permettre aux bailleurs de construire plus de logements sociaux.
- ⇨ Créer un bail adapté à la mobilité professionnelle dit «bail mobilité», d'une durée de 1 à 10 mois, non renouvelable pour ne pas précariser les locataires.
- ⇨ Mieux lutter contre l'habitat indigne en renforçant les sanctions contre les marchands de sommeil.
- ⇨ Renforcer la réglementation sur les plateformes de location saisonnière et les sanctions à l'encontre des loueurs qui abusent et font augmenter les loyers dans les zones tendues.
- ⇨ Faciliter la transformation des bureaux en logements.
- ⇨ Réquisitionner des locaux vacants pour l'hébergement d'urgence.



Discussion générale sur le Projet de loi ELAN le 31 mai 2018 à l'Assemblée Nationale.

#Mobilités

Le Projet de loi d'orientation des mobilités engage une transformation profonde, pour répondre à un impératif fixé par le Président de la République : améliorer concrètement la mobilité au quotidien, de tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des solutions de transports plus efficaces, plus propres et accessibles.

J'ai déposé 11 amendements en Commission aux affaires économiques sur les 180 amendements déposés au total. 4 de mes amendements ont été adoptés sur les 43 amendements adoptés au total.

Retour sur les principales mesures

- ⇨ Augmenter de 40 % des investissements pour améliorer les transports du quotidien.
- ⇨ Faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap.
- ⇨ Accompagner la mobilité pour tout demandeur d'emploi.
- ⇨ 100% des informations sur l'offre de mobilité accessibles et la possibilité de faire un trajet porte-à-porte avec un seul titre de transport.
- ⇨ Création d'un forfait mobilité durable : jusqu'à 400 €/an pour aller au travail en vélo ou en covoiturage.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une activité parlementaire intense

#ÉCONOMIE

Adoption du Projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises (« PACTE ») est issu d'un processus de co-construction avec l'ensemble des acteurs (régions, parlementaires, Conseil Economique Social et Environnemental, associations professionnelles, syndicats) et une large consultation menée notamment par des binômes réunissant des élus et des membres de la société civile (en particulier issus du monde de l'entreprise).

J'ai déposé 12 amendements en séance publique sur les 2663 amendements déposés au total. 3 de mes amendements ont été adoptés sur les 343 amendements adoptés au total.

RETOUR SUR LES PRINCIPALES MESURES

- ⇨ Simplification des démarches et création d'un guichet unique électronique pour la création et la vie des entreprises.
- ⇨ Allégement et simplification des seuils d'effectifs de salariés dans les entreprises.
- ⇨ Modification de l'article 1833 du Code civil pour consacrer la notion d'« intérêt social » de l'entreprise et la nécessité de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux.
- ⇨ Renforcement de la présence des administrateurs salariés dans les conseils d'administration (passage de 1 à 2 pour les conseils comptant plus de 8 administrateurs non-salariés) et élargissement aux mutuelles, unions et fédérations.

#SANTÉ

Mise en œuvre progressive de la réforme 100% santé, à partir du 1er janvier 2019, afin de donner à tous les Français un accès à des soins de qualité pris en charge à 100% dans les domaines de l'optique, de l'audiologie et du dentaire. Cette réforme majeure pour le quotidien des Français va pouvoir se mettre en place progressivement au cours des trois prochaines années.

Le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé vise à faire émerger un système de santé mieux organisé dans les territoires, renforçant ainsi l'accès aux soins.

RETOUR SUR LES PRINCIPALES MESURES

- ⇨ Suppression du numerus clausus et des épreuves classantes nationales pour les étudiants en médecine.
- ⇨ Principe de labellisation d'hôpitaux de proximité.
- ⇨ Création d'une plateforme des données de santé et d'un espace numérique de santé.
- ⇨ Modernisation de la pratique des télésoins et de la e-prescription grâce au développement du numérique.

#SOCIÉTÉ

Je me suis intéressée à la proposition de loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux. En effet, ce sujet touche l'ensemble de mes concitoyens et il est nécessaire de limiter le démarchage abusif et de renforcer les sanctions contre la fraude.

J'ai déposé 3 amendements en Commission sur les 36 amendements déposés au total. 1 de mes amendements ont été adoptés sur les 21 amendements adoptés au total.

Les grandes réformes à venir en 2019 :

- ⇨ Réforme constitutionnelle.
- ⇨ Réforme des retraites.
- ⇨ Réforme de l'assurance chômage.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le travail des Députés c'est aussi ...

Le Groupe d'amitié France-Vietnam à l'Assemblée nationale

En tant que Présidente du Groupe d'amitié France-Vietnam, c'est avec plaisir que je participe au renforcement des liens qui unissent nos deux pays. Riche en symboles et en avancées, l'année 2018 a marqué le 45e anniversaire de nos relations diplomatiques et le 5e anniversaire du partenariat stratégique.



Tout d'abord, ce fût un honneur de pouvoir accompagner le Premier Minstre lors de sa visite officielle au Vietnam du 1er au 4 novembre 2018. La place du Vietnam comme partenaire fiable et stable en Asie du Sud-Est a été réaffirmée. Les contrats signés à l'occasion de cette visite représentent plus de 10 milliards euros d'investissement dans des domaines tels que l'aérospatiale, la santé, etc. Une forte dimension mémorielle s'est ajoutée à ce déplacement avec la visite de Dien Bien Phu.

Dans le cadre du groupe d'amitié France-Vietnam, j'accueille également des délégations de ministres et de parlementaires vietnamiens à l'Assemblée nationale. En avril 2019, Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale, a accueilli Nguyên Thi Kim Ngân, Présidente de l'Assemblée nationale vietnamienne, à l'occasion des 11ème Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne.

Le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques à l'Assemblée nationale

Dans le cadre de mes fonctions au sein du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, j'ai été désignée co-rapporteure d'une mission d'évaluation sur l'immigration. L'évaluation s'articulera autour de deux axes : établir un diagnostic de l'état des connaissances des coûts et des bénéfices en matière économique et sociale pour ensuite identifier des pistes d'amélioration et formuler des recommandations sur la politique publique de l'immigration.

Pour la première fois, France Stratégie, le commissariat général à la Stratégie et à la Prospective rattaché au Premier ministre, va collaborer avec l'Assemblée Nationale en produisant une étude préalable à cette évaluation afin que nous travaillions sur des données objectives. S'en suivra une phase d'audition de tous les acteurs concernés à l'Assemblée nationale et la rédaction d'un rapport d'évaluation.

La Commission d'enquête sur la situation et les pratiques de la grande distribution et de ses groupements dans leurs relations commerciales avec les fournisseurs

Le 2 avril 2019, j'ai eu le plaisir d'être nommée membre de la Commission d'enquête sur la situation et les pratiques de la grande distribution et de ses groupements dans leurs relations commerciales avec des fournisseurs. Notre Commission auditionne différents acteurs sur les pistes d'amélioration et les difficultés rencontrées suite à l'adoption de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable.

OÙ ME TROUVER

Permanences les jeudis et vendredis dans la permanence principale de Chelles.

Prendre rendez-vous via le formulaire sur mon site internet à la rubrique « contact ».

PROCHAINES PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇨ Mairie de Champs-sur-Marne le lundi 2 décembre 2019 de 9h à 11h ;
- ⇨ Mairie de Vaires-sur-Marne le mardi 3 décembre 2019 de 9h00 à 11h00 ;
- ⇨ Mairie de Lognes le jeudi 5 décembre 2019 de 9h30 à 11h30 ;
- ⇨ Mairie d'Emerainvill le jeudi 5 décembre 2019 de 15h à 17h ;
- ⇨ Mairie de Brou-sur-Chantereine le vendredi 6 décembre 2019 de 14h30 à 16h30 ;
- ⇨ Mairie de Noisiel le vendredi 6 décembre 2019 de 14h30 à 16h30.

RETROUVEZ-MOI SUR



https://www.stephaniedo.fr/

@StephanieDo.REM77

@DoStephanie_77



Découvrez mes travaux sur mon site Internet :

stephaniedo.fr

